

## RECONNAISSANCE INTERNATIONALE



Voilà une bien étrange manière de souffler les bougies pour un dixième anniversaire... En l'occurrence le souffle provient de l'explosion de deux charges de huit kilogrammes de TNT sous l'outil placé à l'avant de notre machine. Vous l'aurez compris, ce n'est pas pour fêter nos dix ans d'existence que nous avons organisé ce « feu d'artifice », mais pour tester la résistance de notre machine face à la menace, toujours latente, de mines antichars. Ces explosions ont eu lieu cet automne en Suède dans le cadre des tests ITEP (International Test and Evaluation Program for Humanitarian Demining). Cette organisation internationale (dont font partie la Belgique, le Canada, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède et les USA) fait office de référence technique pour l'évaluation de machines et divers autres moyens destinés au déminage humanitaire. Bien que n'étant en soit pas une certification, ces tests pèsent d'un poids certain dans les critères de choix d'une machine par un utilisateur potentiel et sont très fortement recommandés notamment par le Centre International de Déminage Humanitaire de Genève (CIDHG). Passage presque obligé pour pénétrer le marché, nous avons initié la première phase de cette procédure ITEP en 2006 déjà. Nous n'avons pu depuis, par manque de machine disponible, lancer la phase principale de deux semaines de tests en Suède.

Comme nous le mentionnons dans notre précédent bulletin d'information, le défi à relever actuellement est et reste celui de la vente. C'est donc dans cette optique que nous avons mis tous les moyens disponibles pour aller de l'avant avec ces tests officiels. Fort heureusement, une fondation, sise à Genève et qui désire rester anonyme, nous a offert de couvrir la totalité des frais qui s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers de francs! L'entreprise de transport Planzer a, quant à elle, fourni gratuitement le camion pour transporter la machine jusqu'en Suède. Voilà donc une très importante étape franchie. Au delà de l'impact « publicitaire » cette démarche est d'autant plus nécessaire qu'elle permet de comparer les différents types d'engins en concurrence d'un point de vue à la fois technique et factuel. Faute de cet éclairage objectif, seuls les catalogues des fournisseurs ou les avis de quelques « experts » auto-proclamés feraient foi. On le voit: le petit monde du déminage humanitaire, surtout dans le domaine de l'assistance mécanisée, est en pleine évolution.

Frédéric Guerne (Directeur)

PS: j'oubliais les lecteurs férus de technique... vous vous demandez tous ce qu'il est advenu de la machine suite à ces explosions capables de détruire un char d'assaut de quarante tonnes... Eh bien, pas de soucis, malgré un peu de casse sur l'outil de creusage (directement en contact avec la mine), qui a nécessité quelques réparations, la machine est repartie au travail et, au moment où je vous écris, va effectuer un mandat à but écologique sur la place de tir de Bière dans le canton de Vaud.

RÉTROSPECTIVE  
**DIGGER 10 ANS**

D-NEWS DÉCEMBRE 2008  
Journal de la Fondation Digger

### RÉDACTION

Stéphane Colombo  
Frédéric Guerne  
Charles Seylaz

### GRAPHISME

Skaï Design

### FONDATION DIGGER

Rte de Pierre-Pertuis 28  
Case postale 59  
CH-2710 Tavannes  
Tél. +41(0)32 481 11 02  
www.digger.ch  
info@digger.ch  
CCP 10-732824-2



# DIGGER: UNE DÉCADE POUR CONVAINCRE

## Les débuts homériques

Il est d'usage qu'un Conseiller fédéral, fraîchement élu, bénéficie tacitement d'une période d'adaptation de cent jours. Aucune commune mesure avec les dix années d'existence de la Fondation Digger. Durant cette longue période, aurons-nous réussi à convaincre? La réponse vous appartient, chère lectrice, cher lecteur. Mais avant de la donner, prenez le temps de nous suivre à travers un parcours peu banal, retracé dans cette rétrospective.

C'est en 1998 dans un bistrot de Neuchâtel, qu'une rencontre informelle allait donner naissance à l'Association Digger. Une formidable aventure pouvait commencer. Michel Diot, cofondateur de la Fondation Suisse de Démontage et grand spécialiste du déminage, exhortait Frédéric Guerne (futur directeur de Digger) à mettre au point un engin de débroussaillage. Le but visé consistait à réduire de manière drastique les risques des démineurs tout en augmentant la vitesse de déminage. Aguerri par deux années de recherche à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, dans le domaine de la détection de mines antipersonnel, Frédéric ne pouvait que souscrire à cette requête. Il réunit autour de lui une jeune équipe d'amis, parmi lesquels plusieurs agriculteurs habitués aux travaux pratiques. Que de soirées et de week-end passés à suer sang et eau pour mettre au point un outil de défrichage capable de supporter les détonations des mines.

Cette véritable «start-up» allait bientôt pouvoir, avec l'aide précieuse des artificiers de l'Armée, tester son produit face à de lourdes charges d'explosifs. Le succès de l'opération, conduite dans le Gasterntal, encouragea le groupe à passer la deuxième vitesse et cela d'autant plus que l'émission de la RSR, «Chacun pour tous» permettait à Digger de se doter d'un équipement de base indispensable à la réalisation de ses objectifs.



Peu à peu la machine à défricher prenait forme. Les médias commençaient à s'intéresser à cette équipe formée d'une trentaine de bénévoles, enthousiastes et tenaces. Le nom de Digger commença à circuler dans la région jurassienne. Et le 15 juin 2002, dans le cadre d'un festival contre les mines au Mont-Soleil, notre première machine télécommandée, le D-1, déplaça sa carapace de quatre tonnes dans les prairies grasses (ou maigres, on n'a pas vérifié!) Il aura fallu plus de 15'000 heures de travail acharné, avec un budget de 140'000.- laborieusement récolté en trois années, pour gagner ce premier challenge.



Pas le temps de se reposer pourtant: à peine un mois plus tard, le véhicule ira se frotter aux dures réalités des terrains minés, dans la région de Qafa Morina, à la frontière entre Albanie et Kosovo. L'enseignement principal sera que l'engin

a résisté parfaitement à des explosions de 200 g de TNT. Sans forfanterie, on peut parler d'un formidable succès!



## Pour entrer dans la cour des «grands», la machine doit être capable de déminer

Ce premier succès ne pouvait pourtant pas nous satisfaire pleinement. Débroussailler c'est bien. Si en plus le véhicule pouvait déminer, ce serait encore mieux... Par cette prise de conscience nous avons mis le doigt dans l'engrenage. Et nul ne peut prédire, aujourd'hui, jusqu'où cela nous conduira. Sentiment étrange d'angoisse... mais surtout d'excitation! Sans prétendre réinventer la roue, nous décidons de modifier notre engin de manière à pouvoir creuser le sol. La solution utilisant des fléaux s'impose: nous remplaçons l'outil à couteaux par des masselottes tournant à grande vitesse.



Les tests sont impitoyables: la puissance du moteur ne suffit plus pour creuser le sol. Il s'agit de repenser totalement notre machine... A l'image du vieux chalet, rebâti plus beau qu'avant, voici la nouvelle machine, D-2, et ses 8 tonnes.



Vous y remarquerez peut-être l'écusson de la ville de Genève, qui a financé cette première machine à déminer. Engagée au Sud-Soudan depuis le début 2006, elle fonctionne toujours en cette fin d'année 2008. Là aussi, on peut parler de succès lorsque l'on songe aux conditions drastiques de travail qui prévalent dans cette région (dureté du sol, poussières, températures extrêmes...).



Un autre système de creusage, comportant des pointes en carbure de tungstène fut développé chez Digger. Il équipe actuellement notre troisième D-2. Ainsi, selon les conditions de terrain, les démineurs peuvent choisir l'outil le mieux adapté.



## La saga de l'Arsenal

C'est dans des locaux petits et vétustes que Digger fit ses premières armes.



Lors d'une visite d'un groupe parlementaire, le conseiller national Fernand Cucho, constatant que nos locaux d'alors étaient inadaptés à nos besoins, suggéra au département militaire d'y remédier. En un temps record, Digger devenait locataire d'une aile de l'Arsenal de Tavannes, ceci à des conditions défiant toute concurrence: le rêve!



Aujourd'hui, pourtant, de lourdes incertitudes pèsent sur nos ateliers: la vision de l'Armée a changé et armasuisse souhaite recycler certains arsenaux... y compris celui que nous occupons. Nous espérons ardemment que, suite à nos interventions orales et écrites auprès des autorités fédérales, et suite à l'engagement de la commune de Tavannes, Digger puisse rester en place. L'avenir nous le dira...



## Professionalisme

Les premières années diggériennes ont frappé l'opinion publique par la démarche idéaliste (certains diront romantique) de l'équipe. Se battre et se remettre en question pour lutter contre les mines antipersonnel: quel beau challenge!

Sans renier nos valeurs, force fut de constater que pour atteindre nos objectifs, il devenait impératif de salarier une partie de l'équipe. Par ailleurs, pour répondre aux attentes de plusieurs donateurs ou parrains, nous avons modifié nos statuts, passant d'Association à Fondation. Dans la foulée, notre institution a été reconnue d'utilité publique par le canton de Berne. Quant à l'article 3 de nos statuts, il stipule:

*«La Fondation ne peut soutenir que des projets dans lesquels l'état d'esprit humanitaire et la volonté d'aider sont les motivations profondes, reconnues et clairement mises en œuvre. Elle ne poursuit aucun but lucratif»*

Il nous paraissait utile de rappeler ce point important qui dicte notre comportement quotidien et fait de Digger une «entreprise pas comme les autres»!

## Et Digger aujourd'hui?

La lecture de ces lignes vous aura permis de survoler dix années de notre parcours, semé d'embûches et de rudes combats. Mais au final, nous sommes toujours là, bien aguerris et avec une volonté sans faille! Cette longue période nous a renforcés dans nos convictions. La bataille que nous menons doit se poursuivre, contre vents et marées.

Mais rien n'est gagné et l'expérience acquise nous a démontré que si les problèmes techniques sont surmontables, il n'en va pas



nécessairement de même pour la vente de véhicules, lorsqu'elle concerne des pays où l'administration est pléthorique, pour ne pas dire corrompue... Un seul exemple pour étayer nos propos: durant une de nos opérations, il aura fallu six semaines pour que le bateau transportant notre machine prenne le départ. Des barils de pétrole complétaient le chargement et leur propriétaire attendait la montée des prix pour appareiller. Et tant pis pour les autres utilisateurs! Sans commentaires... En fait, aujourd'hui, nos préoccupations sont avant tout financières et le problème lié au manque de liquidités reste le challenge le plus difficile à relever.

## L'avenir?

Qui pourrait le prédire? Pourtant c'est à nous, Fondation Digger, qu'il appartient de le gérer. Et pour ne pas finir dans le mur, la recherche de fonds reste une priorité absolue. Nous sommes conscients que la pérennité de la Fondation passera par la démonstration, sur le terrain, de l'efficacité de nos machines et par un travail de prospection important. Tout va se jouer à ce niveau-là.

## Remerciements

Pour éviter de pêcher par omission, nous ne citerons aucune personne, en particulier. Nous aimerions simplement témoigner notre gratitude à toutes celles et tous ceux qui croient en notre projet et nous font confiance. Ensemble, nous réussirons à franchir une deuxième décennie: c'est notre vœu et notre conviction. A vous toutes et tous, MERCI!

## Charles Seylaz

Responsable de la recherche de fonds et chargé de conférences à la Fondation Digger

## Une fraise contre les mines

